

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ET DU
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
EN PREFIGURATION
POLE GESTION PUBLIQUE



38 boulevard Baptiste Bonnet
13285 MARSEILLE CEDEX 08

AVIS DU DOMAINE

Code du Domaine de l'Etat, art. R 4
Décret n° 86-455 du 14 mars 1986
Loi n° 95-127 du 8 février 1995
Loi n° 2000-1168 du 11 décembre 2001-article 23

28 OCT. 2010

SERVICE DES EVALUATIONS IMMOBILIERES
Affaire suivie par René PELOUSE
☎ : 04 91 23 60 54 / 📠 : 04 91 23 60 23
Mel. : rene.pelouse@dgfip.finances.gouv.fr
V/ REF. : DGDDAT/GT/EG/DUF. Dossier suivi
par Ghislaine TOCHON.

Communauté Urbaine MPM
Développement durable et attractivité du territoire
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02

N° : 2010-202V3767

COMMUNAUTE URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

N° de registration :
DPLDIVCOI 2010-10-42943

Courrier
arrive le 27 OCT. 2010

Original à : TOCHON
Copie à :

Marseille le 25 octobre 2010.

Objet : estimation de la valeur vénale actuelle d'une emprise de 12 m², à déclasser du
Domaine Public Communautaire, située à l'angle des rues Pierre Albrand et Melchior
Guinot à Marseille (2°). Quartier « Joliette » section A.

En réponse à votre demande du 8 octobre concernant une emprise de 12 m² située à
l'angle des rues Pierre Albrand et Melchior Guinot (en cours de cession gratuite à
l'EPAEM), j'ai l'honneur de vous faire connaître que sa valeur vénale, pour le calcul
des salaires du Conservateur, est fixé à **840 €**.

Pour le Gérant intérimaire de la Trésorerie
Générale de la région PACA et du département
des Bouches du Rhône,
et par délégation,
l'Inspecteur,

R. PELOUSE

DUF Arrivée le :

- 3 NOV. 2010